

<b>Nom d'équipe :</b> TJ AVOCATS			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 VINCENT THIBEAULT	2 MARTIN JOYAL	3 CHARLE LAFOREST	4 LUC GUEVREMONT
			
5 MARC JAMES	6 CHARLES CORDEAU	7 SÉBASTIEN TROTTIER	8 SAMUEL GOUIN
			
9 PATRICE POIRIER	10 JOEY LEDUC	11 MÉLANIE BEAUCHAMP	12 JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
			
13 SIMON TROTTIER	14	15	16
			
17	18	19	20